

LA CRISE CORÉENNE

LES FORCES DES NATIONS UNIES en Corée ont réalisé, en octobre, des gains auxquels on était loin de s'attendre quelques semaines plus tôt. Après quatre mois de combats acharnés, les troupes des Nations Unies, réduites jusque-là à la tête de plage de jour en jour plus étroite de Pusan, entrevoyaient enfin une victoire prochaine. Le 20 octobre, le général MacArthur déclara avec assurance: « La guerre touche nettement à sa fin ».

Dans le combat qui a fait tourner le sort des armes, les forces armées des Nations Unies et de la Corée du Sud ont été appuyées par des unités navales des Nations Unies, dont les trois destroyers canadiens *Sioux*, *Cayuga* et *Athabaskan*. Durant le débarquement décisif d'Inchon, les navires canadiens ont protégé les voies d'approvisionnement, escorté des navires de ravitaillement, détruit des champs de mines et bombardé des batteries côtières ainsi que des concentrations de troupes ennemies. De retour au Japon, pour une brève relâche, ces navires ont été passés en revue par le vice-amiral H. T. W. Grant, chef de l'état-major de la flotte canadienne. L'amiral Grant, resté quelque temps à bord des destroyers après que ceux-ci eurent repris la mer, a rapporté que l'esprit combatif et le moral des équipages étaient excellents.

Les plans relatifs à l'envoi en Corée d'une Force spéciale de l'Armée canadienne ont continué d'être exécutés selon les prévisions en attendant une décision finale sur l'affectation de cette force au cas où les hostilités cesseraient prochainement. Le 21 octobre, 345 officiers et hommes de troupe sont partis de Seattle pour la Corée. D'après un communiqué émanant du quartier général de la Défense, ce groupe était un « détachement de travail chargé de préparer la voie à la Force spéciale, au cas où une partie de celle-ci serait envoyée plus tard en Corée ».

Adoption de la résolution des huit puissances

Le travail d'organisation politique des Nations Unies s'est poursuivi dans l'anticipation d'une victoire imminente. Ainsi que le relatait le numéro d'octobre d'*Affaires extérieures*, la résolution des huit puissances, qui définissait la nature du règlement envisagé pour la Corée, fut votée le 4 octobre par la Commission des questions politiques. Le 7 octobre, elle était présentée à l'Assemblée générale réunie en séance plénière, où le résultat du scrutin fut à peu près le même qu'à la Commission politique: 47 voix pour, 5 contre (bloc soviétique) et 7 abstentions comptées, bien que huit nations, Inde, Égypte, Indonésie, Yougoslavie, Liban, Arabie Séoudite, Yémen et Syrie, aient dit s'être abstenues. La proposition soviétique, dont chaque paragraphe fut rejeté séparément, ne fut pas mise aux voix dans son ensemble.

En expliquant l'abstention de l'Inde, sir Benegal Rau déclara que son pays souscrivait dans une large mesure à la résolution des Huit. Celle-ci, cependant, semblait autoriser les troupes des Nations Unies à entrer en Corée du Nord et à y rester jusqu'à l'unification du pays. L'Inde craignait que cette décision n'eût pour résultat de prolonger la résistance des Nord-Coréens et d'étendre la zone du conflit.

L'approbation de la résolution des Huit par l'Assemblée générale a marqué le premier pas vers un règlement d'après-guerre en Corée. Sur la base de ce plan, il a été formé une Commission des Nations Unies composée de sept membres et chargée d'opérer l'unification et le relèvement du pays. Ces membres sont l'Australie, le Chili, le Pakistan, les Pays-Bas, les Philippines, la Thaïlande et la Turquie. Un grand nombre de délégués à Lake-Success avaient nourri l'espoir que l'Inde, étant l'une des plus grandes nations libres d'Asie, jouerait dans cette Commission un rôle important. Mais l'Inde n'a pas cru devoir accepter d'en faire partie. .